[alternatives-economiques.fr](https://www.alternatives-economiques.fr/trois-fautes-demmanuel-macron/00106323%22%20%5Ct%20%22_blank)

# Les trois fautes d’Emmanuel Macron

16-21 minutes

Le conflit sur la réforme des retraites est le produit explosif de la méthode présidentielle : couper dans la dépense publique en excluant toute mise à contribution des entreprises, ignorer les syndicats, l’opinion publique et bafouer la démocratie parlementaire. Au risque d’accentuer la crise de régime.

Pas de regret, pas de recul, pas d’annonce, pas d’apaisement. C’est un président déterminé et toujours prompt à souffler sur les braises qui a pris la parole ce mercredi 22 mars au JT de 13 heures pour rappeler qu’il ne faisait pas cette réforme par « plaisir » mais par « nécessité ».

« On a la chance de vivre de plus en plus vieux », a-t-il répété, ce qui n’est plus forcément vrai selon les dernières études de l’Insee. « On a de plus en en plus de retraités », a-t-il ajouté, citant pêle-mêle le rapport du Conseil d’orientation des retraites, la dette Covid, la guerre en Ukraine et l’inflation pour justifier le choix de sa réforme budgétaire et son changement de pied par rapport à 2019. Alors défenseur d’une réforme universelle à points, il n’avait pas de mots assez durs pour fustiger l’injustice d’un report de l’âge de départ en retraite.

Mais les temps ont changé, a-t-il expliqué. Sa méthode, elle, en revanche, n’a pas bougé d’un iota. Les alternatives proposées sont, selon ses termes, des « formules magiques ». Pas question de toucher au pouvoir d’achat des ménages par une hausse des cotisations ni à celui des retraités. Encore moins de pénaliser les entreprises, car la mère des batailles, Emmanuel Macron a pris soin de la citer en premier, reste celle du plein-emploi et de la réindustrialisation.

Seule véritable annonce de son discours, la possibilité de mettre à contribution les entreprises qui [multiplient les rachats d’actions](https://www.alternatives-economiques.fr/rachats-dactions-leconomie-finance-bourse/00106104). Nous sommes encore bien loin d’une taxation des superprofits pour l’intérêt général. Le fruit de cet effort devrait être redistribué aux seuls salariés des groupes concernés. Le pendant de cette politique concerne les bénéficiaires du RSA, dont les droits mais surtout les devoirs, à commencer par celui de travailler, seront renforcés. « Le travail paie, mais pas assez » est de retour.

La deuxième priorité de l’agenda présidentiel concernera l’ordre républicain, avec des annonces pour la plupart anciennes sur la mise en place de 200 brigades de gendarmerie, et le recrutement de davantage de juges et de greffiers. Les dossiers école, santé, écologie ferment la marche sans trop de précision.

Sourd aux attentes d’une grande majorité de Français qui ne se voient pas travailler dans ces conditions deux ans de plus, Emmanuel Macron veut, « d’ici trois semaines, un mois, réengager le dialogue social avec les syndicats ». « Pas de grand messes » mais des « discussions » autour du travail.

Il leur a tendu la main tout en critiquant leur absence de compromis, suscitant immédiatement la colère des intéressés sur les réseaux sociaux. Au-delà des retraites, le chef de l’Etat a ignoré les critiques de l’opinion sur le passage en force du 49.3 et sur son exercice du pouvoir de plus en plus autoritaire. Il a balayé d’un revers de main les manifestations dans la rue. « J’assume d’être impopulaire », a-t-il déclaré. Il devrait être servi. La crise de régime semble loin d’être terminée. Et son intransigeance signe une triple faute politique.

## 1/ Un aveuglement idéologique

Qu’est-ce qui justifie l’acharnement du président de la République à faire adopter, quoi qu’il en coûte au pays, sa réforme des retraites ? Une réforme dont ni la population, ni les syndicats, ni même les députés ne veulent. Loin d’être motivée par des arguments économiques, celle-ci paraît plutôt s’inscrire dans une grille de lecture idéologique guidant l’action de l’exécutif depuis 2017.

Après un premier mandat qui l’a vu endosser l’habit de président des riches – avec pour étendard la suppression de l’impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et la baisse de l’imposition sur les revenus du capital –, Emmanuel Macron semble se muer en démolisseur de la protection sociale, abîmant notre régime des retraites et réduisant les droits des chômeurs.

Comme s’il s’agissait de finir le travail de la droite libérale dont le fantasme est de détruire le programme issu du Conseil national de la Résistance : libéralisation financière, flexibilisation du marché du travail, privatisations, chute de l’investissement public, abandon de la planification à la française, c’est-à-dire de la recherche d’un compromis social partagé sur l’avenir du pays.

**100 % méthode libérale**

La méthode suivie par le président de la République ressemble en effet comme deux gouttes d’eau à celle expérimentée par tous les libéraux : on commence par réduire les impôts et les cotisations sociales, on crie au déficit et à la dette, on taille dans les dépenses.

Selon la Cour des comptes, le premier mandat macronien s’est traduit par 60 milliards de baisses des prélèvements obligatoires, en faveur surtout des plus riches et des entreprises. Aucune étude économique ne démontre pourtant un effet de ruissellement et, contrairement à ce qu’a laissé entendre le président lors de son entretien au 13 H le 22 mars, aucune non plus ne fait le lien entre le niveau des cotisations sociales et la compétitivité d’un pays ou la capacité d’innovation de ses entreprises.

Emmanuel Macron se trouve à l’aise avec une société inégalitaire, un pouvoir économique concentré entre les mains de quelques industriels et banquiers, avec une protection sociale en recul

Les chiffres du think tank patronal Rexecode sont clairs : le coût salarial représente 18 % de la valeur d’un produit industriel, les fameux impôts de production qui feraient tant de mal à la France, seulement… 1 % de la valeur d’un produit. Cela n’empêche pas l’exécutif d’avoir acté la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), étalée entre 2023 et 2024, pour un coût de 8 milliards d’euros à terme par an.

Fallait-il réformer les retraites pour des raisons financières ? Là encore le président se fourvoie au 13 H en avançant cet argument face à la modicité des déficits prévus du système les prochaines décennies (autour de 0,5 % du PIB), sauf à promettre une hausse des pensions, ce qui n’est pas le cas.

Ne rien faire plomberait notre capacité à se financer sur les marchés ? Nous allons emprunter comme jamais cette année sur les marchés : 270 milliards d’euros. A la mi-mars, la France avait déjà financé un tiers de ses besoins et le spread franco-allemand, le petit surplus de taux d’intérêt que nous devons payer par rapport à l’Allemagne, est légèrement au-dessus d’un demi-pourcent et stable depuis de longs mois : la France paie ses dette depuis des siècles et les créanciers internationaux lui accordent sa confiance. A l’inverse, la forte tension sociale provoquée par le chef de l’Etat pourrait les inquiéter.

Pour ne rien arranger, le président et son gouvernement ne jurent que par les baisses d’impôts et de cotisations sociales. Alors qu’il nous faut investir et vite dans la transition et la sobriété écologiques, rattraper notre retard en matière de recherche et développement, redonner des moyens à nos services publics (école, université, hôpital, justice, etc.). Détruire nos recettes budgétaires, c’est affaiblir notre société et notre économie.

Enfin, tout cela est encastré dans une économie morale d’arrière-garde, un conservatisme social qui valorise la réussite par la seule volonté individuelle, portée par l’imaginaire de la start-up nation, et le goût de l’effort, symbolisé par le « travailler plus », à rebours de l’évolution multiséculaire qui associe montée de l’espérance de vie et réduction du temps passé au travail.

Contrairement aux propos tenus par le président au 13 H, le temps de travail total en France a progressé de 18 % depuis 1985. Emmanuel Macron se trouve à l’aise avec une société inégalitaire, un pouvoir économique concentré entre les mains de quelques industriels et banquiers qui accumulent revenus et dividendes, avec une protection sociale en recul. Car tel est son projet.

**Christian Chavagneux**

## 2/ Un dialogue social de sourd

Ce n’est pas une surprise, Emmanuel Macron ne prise guère les corps intermédiaires et les syndicats en particulier. Les considérer comme des reliques de l’ancien monde, des obstacles sur son chemin pour « libérer le travail », est une chose, s’employer à les affaiblir en est une autre.

C’est pourtant ce que le chef de l’Etat a entrepris avec méthode dès le début de son quinquennat. Sur le terrain, d’abord : les ordonnances Macron de septembre 2017 ont parachevé la flexibilisation du code du travail entreprise par les lois El Khomri et Rebsamen, ses anciens collègues de travail lorsqu’il était encore ministre de l’Economie, affairé à vouloir, déjà, barémiser les indemnités prud’homales.

**Affaiblir les élus et les salariés**

Six ans plus tard, dans les entreprises, la fusion des instances représentatives du personnel en une seule entité, le comité social et économique (CSE), s’est soldée par une diminution drastique des moyens des élus. Cette réforme a enterré les comités d’hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), pourtant si importants pour prévenir les problèmes de pénibilité.

Dilués dans les CSE, ils ne sont obligatoires que dans les entreprises de plus de 300 salariés. La réforme a également fait disparaître les DP, les délégués du personnel. La possibilité, purement facultative, de les remplacer par des représentants de proximité n’a été saisie que par… 1,2 % des entreprises de plus de dix salariés.

Un affaiblissement d’autant plus dommageable que le dialogue social doit se jouer, aux yeux d’Emmanuel Macron, au plus près des entreprises, voire au niveau des branches professionnelles. Or, l’exercice est rendu plus difficile par toute une série de nouvelles dispositions favorables aux employeurs : accords de rupture conventionnelle collective, de performance collective très souples, voire accords moins-disants par rapport à ce qui est prévu au niveau de la branche en matière de salaire ou de temps de travail…

Les précédents locataires de l’Elysée ont tous choisi de se chercher un allié, voire plusieurs, parmi les grandes centrales syndicales. Emmanuel Macron les a toutes ignorées.

Le jeu de massacre du dialogue social s’est poursuivi au plus haut niveau. Très peu d’accords nationaux interprofessionnels (ANI) ont été signés lors du premier quinquennat. La reprise en main de l’assurance chômage par l’Etat – précédée d’une suppression des cotisations chômage en 2018 – est un symbole fort de cette mise à l’écart des syndicats.

Les précédents locataires de l’Elysée ont tous choisi de se chercher un allié, voire plusieurs, parmi les grandes centrales syndicales. Emmanuel Macron les a toutes ignorées. Y compris la CFDT qui, jusqu’au bout avec l’intersyndicale, a tenté le dialogue pour une sortie de crise dans le conflit sur les retraites.

**Injustices ignorées**

De portes fermées en rendez-vous manqués, la réforme des retraites est devenue un précipité explosif. Le président est resté sourd aux alertes syndicales sur l’injustice de la réforme. Reporter l’âge légal de deux ans frappe durement les femmes qui, plus que les hommes, occupent les emplois les plus mal payés. Et ce n’est pas le cafouillage gouvernemental lié aux carrières longues et à la pension minimale à 1 200 euros – qui concernera 10 000 à 20 000 nouveaux retraités par an – qui les a rassurées.

L’effort pèse aussi sur les classes moyennes. Toutes celles et tous ceux qui ont fait peu d’études et commencé à travailler tôt sont le plus mis à contribution. S’il avait privilégié le dialogue avec les représentants de ceux qui sont en prise avec le travail, l’exécutif aurait peut-être pris la mesure des changements et des attentes provoqués par la crise sanitaire. Appeler à applaudir les travailleurs des secondes lignes, reconnaître qu’ils sont mal payés pour leur demander ensuite de travailler deux ans de plus est une faute politique.

Les éboueurs l’ont bien compris. La réforme exige qu’ils partent en retraite à 59 ans au lieu de 57 ans. Un privilège ? Selon une étude de l’ergonome Serge Volkoff parue en 2006 dans les Actes de la recherche en sciences sociales, l’espérance de vie à 60 ans des éboueurs territoriaux se situait trois ans au-dessous de celle des autres agents de sexe masculin. Malchance supplémentaire, la réintroduction dans le compte de prévention (C2P) du critère d’exposition aux produits toxiques dangereux a été refusée par le gouvernement. C’était l’un des facteurs de pénibilité supprimé en 2017, dès l’arrivée au pouvoir d’Emmanuel Macron.

Les tentatives de rabibochage autour d’une grande loi travail souhaitée par Emmanuel Macron pour faire oublier l’épisode désastreux des retraites sont bien mal parties. D’autant qu’il a fustigé l’absence de compromis de la part des syndicats. De quoi les braquer un peu plus …

**Sandrine Foulon**

## 3/ Une dérive antidémocratique

Emmanuel Macron avait averti : la réforme des retraites serait sa « mère des batailles ». Il faut se méfier des expressions guerrières. Le président français ne pourra célébrer sa victoire finale (qui n’est pas encore certaine à l’heure où ces lignes sont écrites) que sur un champ de ruines, celui des institutions de la Ve République, qu’il a utilisées jusqu’à en épuiser l’autorité.

Car l’utilisation de l’article 49.3 de la Constitution par la Première ministre Elisabeth Borne le 16 mars vient mettre un point final à une longue séquence pendant laquelle l’exécutif a étroitement encadré, voire empêché, le débat parlementaire : utilisation du projet de loi de financement rectificatif, qui donne cinquante jours pour tout boucler alors qu’il n’y avait aucunement urgence. Un « abus » manifeste, selon le constitutionnaliste Dominique Rousseau.

**Déni et aveuglement**

Des documents, comme l’étude d’impact, tardifs, incomplets, voire mensongers, transmis au Parlement ; une procédure d’urgence au Sénat par le « vote bloqué » qui a interdit à la Haute Assemblée d’examiner près d’un tiers des articles ; un secret des délibérations de la commission mixte paritaire où les LR dominants ont pu tripatouiller le texte à leur seule convenance, etc.

Le président jupitérien a suivi un raisonnement faussé dès le départ, selon lequel sa réélection en mai 2022 aurait « validé » son programme

Et, enfin, le plus important, plutôt que de prendre acte de l’absence de majorité pour voter le texte, le président a voulu forcer la victoire en recourant au 49.3. « Si on était passé au vote, on aurait perdu », avoue-t-il devant les parlementaires de son camp, reniant du même coup l’exercice démocratique par excellence et rabaissant la représentation nationale au rang de chambre d’enregistrement.

Le président jupitérien a suivi un raisonnement faussé dès le départ, selon lequel sa réélection en mai 2022 aurait « validé » son programme. C’est ignorer qu’une très grande partie des électeurs qui l’ont confirmé à l’Elysée ne l’ont fait que pour éviter Marine Le Pen. Au mépris de la démocratie sociale et de l’opinion publique, car aucune réforme sous la Ve République n’avait connu une telle désapprobation : six Français sur dix et neuf actifs sur dix la rejettent !

Le président de la République a récolté dès le 16 mars les fruits empoisonnés de son entêtement : des milliers de manifestations dans tout le pays, des blocages de raffineries, de centrales électriques, le durcissement de la grève des éboueurs, et une intersyndicale toujours soudée pour continuer le combat.

**Place à la colère**

Les cortèges pacifiques encadrés par les organisations syndicales où des millions de personnes se sont époumonées en vain cèdent la place aux manifestations de colère. Le pays est peut-être à la veille de connaître un nouvel épisode traumatique de type gilets jaunes. D’ailleurs, l’appareil répressif est déjà à pied d’œuvre, avec l’utilisation des tristement célèbres brigades motorisées, des LBD et des gardes à vue préventives.

L’exécutif, alerté à maintes reprises sur le danger que son jusqu’au-boutisme fait courir à l’ordre public, ne peut faire mine de s’en étonner. Au contraire, Emmanuel Macron semble pousser vers l’affrontement qui lui permettrait comme en 2019 de paraître comme le garant de l’ordre.

« La foule,dit-il, n’a pas de légitimité » face « au peuple qui s’exprime à travers ses élus ». Mais pour l’historien du politique Jean Garrigues « c’est tout notre édifice institutionnel qui est discrédité » et les manifestations de haine envers le chef de l’Etat, assimilé au monarque de l’ancien régime, sont des symptômes de cette déconnexion radicale entre une bonne partie des citoyens et les élites politiques, dont le chef de l’Etat est l’archétype.

Si Emmanuel Macron pensait tirer de sa « mère des batailles » les marges de manœuvre pour son action future, c’est raté : au contraire, son absence de majorité dans le pays et au Parlement est apparue au grand jour, jetant le désarroi jusqu’aux rangs de ses partisans.

Depuis l’Elysée, il peut faire semblant de l’ignorer et parier sur un « deuxième temps de son quinquennat », plus social, ou plus libéral. Mais il n’en a guère les moyens politiques. Et il ne dispose plus que d’un seul 49.3 pour tous les textes (lois immigration, plein-emploi, etc.) à faire voter d’ici la fin juin. Une sorte de date de péremption pour le macronisme.

Christian Chavagneux, **Sandrine** Foulon et Hervé Nathan